Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue

française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 26 (1980)

Heft: 1

Artikel: 1980

Autor: Silvagni-Schenk, Nelly

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-848573

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Chers Abonnés,

Une fois de plus, je vous souhaite Bonne et Heureuse Année pour 1980, date importante pour le « Messager Suisse », puisqu'il fête ses 25 ans d'existence contre vents et marées... d'augmentations.

MERCI à tous ceux qui depuis si longtemps nous sont restés fidèles.

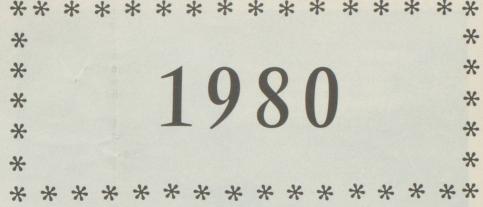
MERCI à tous ceux qui ont été généreux.

MERCI à ceux qui nous témoignent sympathie et encouragement.

En effet, notre tâche n'est pas toujours facile : il faut souvent faire appel aux retardataires, il faut supprimer de nombreux abonnements — notre colonie vieillit — mais avec l'aide de nos autorités, qu'elles en soient ici remerciées, nous pouvons mieux faire connaître notre publication et obtenir ainsi de nouveaux abonnés, ce dont nous avons absolument besoin.

Tout au long de cette année notre but a été de vous informer, de vous tenir au courant de vos droits, de vos devoirs, notamment en publiant le Vademecum dont le succès est indéniable. Nous continuerons, désireux d'améliorer nos informations. Je ne saurais jamais assez vous le répéter : il faut lire le « Messager Suisse » il faut le faire connaître à ceux qui l'ignorent en les encourageant à s'abonner à tous les nos, afin qu'un jour, vous ne puissiez pas répondre : « personne ne nous a rien dit ».

Soucieuse de ne pas oublier notre identité nationale, il m'a paru indispensable, cette année, de demander à M. L. Mordasini, ministre, de présenter à nos compatriotes ses vœux en italien, sa langue natale, à M. R. de Planta, président de l'Union des Suisses de France, Grison d'origine, quelques mots en romanche et enfin à M. J.-J. Keller, Bernois et président de la Fédération des Sociétés suisses de Paris, en allemand. Ainsi, chacun se sentira directement concerné.



Pour terminer, je souhaite et appelle de tous mes vœux que l'année 1980 reste une année de Paix.

Nelly Silvagni-Schenk

SOUVENEZ-VOUS!

De règler votre abonnement pour 1980 F. 60.— (étranger F. 65.—) — abonnement de soutien à partir de F. 65.—), par c.b. au siège du Messager Suisse, 96, rue de Grenelle, 75007 Paris (ou par v.p. au c.c.p. 12 273 27 Paris ou encore par mandat au siège de la

Rédaction, étant donné que par souci d'économie il ne sera pas encarté de formulaire de c.c.p. pour 1980.

Demandez notre tarif de publicité en vous souvenant que nous touchons tous les foyers suisses de France, une clientèle à ne pas négliger. Rappel

Précisez si vous êtes un nouvel abonné ou s'il s'agit d'un renouvellement. Changement d'adresse : ne pas oublier d'indiquer votre ancienne adresse,

notre fichier étant organisé par code



La Suisse romande.

Dans les vignobles de Lavaux sur le Lac Léman, les ceps se reposent sous la neige.